



SECONDE MISSION DE SAUVETAGE DU BOUCLIER BLEU POUR LES ARCHIVES SINISTREES DE COLOGNE

Le 3 août 2009, une équipe du Bouclier bleu international se rendra à Cologne pour le sauvetage des collections patrimoniales des Archives effondrées de la ville de Cologne. Durant toute la semaine, 60 professionnels du patrimoine environ venus de France, des Pays-Bas, de Belgique, de Grande-Bretagne, de Suède et de Suisse tenteront de sauver autant de fonds d'archives que possible.

Le Bouclier bleu est l'équivalent culturel d'associations telles que la Croix-Rouge ou Médecins sans frontière, avec un réseau d'experts dans la protection du patrimoine culturel et mondial (Musées, Monuments historiques, Bibliothèques et Archives). Ce corps d'experts met à disposition ses connaissances pour le conseil et l'assistance en cas d'acte de guerre ou une catastrophe naturelle ayant endommagé le patrimoine culturel d'un pays. Le Bouclier bleu de création récente ; chaque année de nouveaux comités nationaux du Bouclier bleu se créent. Vingt comités existent déjà dans le monde et plus de vingt autres sont actuellement en cours de création.

Depuis 2008, l'organisation du Bouclier bleu a un centre de coordination situé à la Hague. L'appel à volontaires a été diffusé de façon efficace partout dans le monde grâce à la coopération de plusieurs associations partenaires comme le Bouclier Bleu français, le Conseil international des Archives, Archivistes sans frontières (section France), les Archives de la SNCF, l'Association des Archivistes français, les étudiants diplômés du Master en archivistique de Saint-Quentin-en-Yvelines (ADEDA78), et bien d'autres. En quelques semaines, ce sont plus de 60 professionnels qui, profondément touchés par la tragédie et hautement motivés, ont décidé de prendre part à cette mission. L'équipe est limitée car la ville de Cologne a une capacité d'accueil qui ne permet pas de recevoir plus de 60 personnes à la fois. Cependant, les candidatures ont été plus nombreuses et nous pourront mobiliser ces personnes dans un futur proche.

Une première mission du Bouclier bleu a été déployée à Cologne en avril 2009. Cette mission fut un succès : avec 80 volontaires nous avons réussi à traiter environ 2 kilomètres linéaires de documents. Ce fut une grande expérience pour l'ensemble des volontaires.

Le mercredi 5 août, les volontaires pourront rencontrer des archivistes et des restaurateurs de la ville de Cologne et ainsi avoir des échanges fructueux sur l'organisation et la gestion d'un tel sinistre.

Plus d'informations

Christophe Jacobs, membre du conseil du ANCBS, chef d'équipe de la mission : 00 33 (0)6 83 60 28 38

Association des comités nationaux du Bouclier bleu (ANCBS)

Bureau de l'ANCBS : Laan van Meerdervoort 70, 2517 AN Den Haag,

Courriel: contact@ancbs.org

Site Web: <http://www.ancbs.org>

Fiche d'information de la mission du Bouclier bleu international

Dates : du lundi 3 au vendredi 7 août 2009

Organisation: L'association des comités nationaux du Bouclier bleu (ANCBS), le Comité français du Bouclier Bleu, Archivistes sans Frontières (section France), les Archives de la SNCF, l'Association des Archivistes français, l'association ADEDA78.

Composition de l'équipe du Bouclier bleu : 55 professionnels du patrimoine issus du Bouclier Bleu français (25), des Pays-Bas (22), de Belgique (6), Grande-Bretagne (1) et de Suède (1).

Opérations: tri des documents (gravats/collection), filière de traitements sec/humide, nettoyage et identification des documents moitié secs moitié humides et préparation des documents pour la congélation dans un autre lieu.

Hébergement: La ville de Cologne offre à tous les volontaires du Bouclier bleu le gîte et le couvert gratuitement.

Assurance: La ville de Cologne fournit aux Archives municipales une assurance pour tous les bénévoles venant les aider.

Le Bouclier bleu:

Le Bouclier bleu est l'équivalent culturel d'associations comme la Croix-Rouge ou Médecins sans Frontières avec un réseau d'experts volontaires dans la protection du patrimoine culturel mondial (Musées, Monuments historiques, Bibliothèques et Archives). Ce corps d'experts met ses connaissances au profit d'opération de conseil et d'assistance en réponse à un acte de guerre ou une catastrophe naturelle ayant endommagé le patrimoine culturel d'un pays.